

PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

DECRET N° 84/395 du 17.4.84
portant nomination de Monsieur BIKINDOU
Anselme en qualité de Directeur de la
Ferme Mixte d'OWANDO.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT;

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement
de l'article 47 de la Constitution ;
Vu le décret 82/049 du 18 Janvier 1982 déterminant les
attributions des Membres du Gouvernement ;
Vu la loi n° 81/13 du 14 Mars 1981 instituant la charte
des Entreprises d'Etat ;
Vu le décret n° 82/176 du 17 Février 1982 portant attri-
butions et réorganisation du Ministère de l'Agriculture et de l'E-
levage ;
Vu le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomina-
tion des Membres du Conseil des Ministres ;
Vu le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au décret
n° 80/644 susvisé ;
Vu le décret n° 83/320 du 3 Mai 1983 portant nomination
d'un Membre du Conseil des Ministres ;
Vu le décret n° 81/017 du 26.1.81 relatif aux intérim des Mem-
bres du Gouvernement ;
Le Conseil de Cabinet entendu ;

DECRETE :

Article 1er.- Monsieur BIKINDOU Anselme, Ingénieur des Tavaux Agri-
coles de 4° échelon est nommé Directeur de la Ferme Mixte d'OWANDO.

Article 2.- La rémunération de l'intéressé sera prise en charge par
la Ferme Mixte d'Owando qui sera en outre redevable envers le Trésor
Public de la contribution de ses droits à pension.

Article 3. - Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 4. - Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 17 Avril 1984

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Le Ministre de l'Agriculture et
de l'Elevage,

Marius MOUAMBENGA.-

Le Ministre du Travail et de
la prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU.